

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un dossier de déclaration loi sur l'eau au titre des rubriques suivantes de l'article R214-1 du code de l'environnement :

n°2.1.5.0 : D -> La superficie du projet est d'environ 21 976 m<sup>2</sup> pour une surface imperméabilisée nouvelle de 10 946 m<sup>2</sup>

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Collège actuel clôturé (m <sup>2</sup> )	19267
Surface imperméabilisée actuelle (m <sup>2</sup> )	3478
Surface extension (m <sup>2</sup> )	21976
Surface neuve construite (m <sup>2</sup> )	10 946

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelle F40 de la commune de  
Grand Santi

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 54° 22' 38" O Lat. 4 ° 16' 14" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative